

## Une dynamique nouvelle est nécessaire pour conforter les progrès constatés en matière d'efficacité énergétique

- Le rapport du Conseil Mondial de l'Energie sur l'efficacité énergétique salue les progrès réalisés mais souligne la nécessité d'un engagement plus net pour tenir les objectifs définis
- Une relance des actions attendue lors de la COP 22 à Marrakech

Depuis quinze ans, les améliorations acquises en matière d'efficacité énergétique ont permis d'économiser 3,1 gigatonnes de consommation d'énergie primaire et 7 gigatonnes de CO<sub>2</sub> en 2014, soit 23 % de la consommation globale d'énergie, et 21 % des émissions globales de CO<sub>2</sub> en 2014.

A l'occasion d'un événement officiel des Nations-Unies, en marge des négociations de la COP 22 à Marrakech, le Conseil Mondial de l'Energie a publié un rapport qui souligne des avancées significatives en matière d'efficacité énergétique, malgré l'impact négatif de la récente crise économique.

Le rapport intitulé *Efficacité énergétique: La voie directe vers l'énergie durable*, en collaboration avec l'ADEME, fait toutefois apparaître que le rythme annuel des améliorations observées connaît une légère régression, passant de 1,6 % entre 2000 et 2008, à 1,3 % entre 2009 et 2014.

La progression est donc largement en-deçà de l'objectif des 2,6 % fixé pour la progression annuelle, en dépit du fait que l'efficacité énergétique reste l'une des actions prioritaires sur l'agenda des principaux leaders dans ce domaine à travers le monde, comme le montre le suivi réalisé sur ces questions par le Conseil Mondial de l'Energie. Le G20, la conférence ministérielle sur l'énergie propre, et l'Objectif 7 des Nations-Unies en matière de préservation de l'environnement pointent tous le caractère critique de l'efficacité énergétique pour parvenir à une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

Le nouveau rapport souligne également le rôle joué par les moteurs électriques industriels et autres systèmes motorisés, qui consomment près de la moitié de l'électricité totale dans le monde et représentent 70 % de la consommation électrique industrielle globale. Le potentiel d'amélioration de l'efficacité énergétique des systèmes équipés de moteurs électriques est aujourd'hui estimé à environ 20-30 %.

L'étude conclut qu'en dépit des progrès continus observés dans le monde en termes d'efficacité énergétique, et malgré donc des avancées significatives, il reste beaucoup à faire pour améliorer la production et la consommation d'énergie.

**Christoph Frei, secrétaire général du Conseil Mondial de l'Energie**, note que des progrès ont été réalisés, mais « *que nous sommes encore loin du compte en matière d'efficacité*

**CONTACTS** Conseil Mondial de  
l'Energie  
Lucy Chakaodza  
chakaodza@worldenergy.org  
(+44) 20 3214 0612  
Skype: chakaodza.wec

ADEME  
Tel : (+33) 1 58 47 81  
[ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

World Energy Council  
5th floor, 62-64 Cornhill  
London EC3V 3NH  
United Kingdom  
[www.worldenergy.org](http://www.worldenergy.org)  
[@WECouncil](https://twitter.com/WECouncil)  
[www.linkedin.com/company/world-energy-council](http://www.linkedin.com/company/world-energy-council)

énergétique et de réduction des émissions globales, comme cela avait été convenu à l'occasion de la COP21 en 2015.

*« Nous devons développer des politiques, des stratégies et des modèles économiques nouveaux pour relever le défi consistant à assurer dès maintenant les enjeux énergétiques de demain. Nous continuerons à inciter les leaders mondiaux à créer des signaux positifs en termes de politiques dans ce domaine, à évoluer vers de nouveaux modèles économiques, à poursuivre l'innovation et à encourager des échanges mondiaux pour bénéficier de produits et de services écologiques efficaces. Il convient d'encourager la collaboration sur des projets d'intégration régionaux garants d'un avenir durable. »*

**François Moisan, président du réseau d'experts efficacité énergétique du Conseil Mondial de l'Energie, et directeur exécutif Stratégie et Recherche de l'ADEME,** explique pour sa part que *« l'introduction des politiques et des mesures d'efficacité énergétique a rapidement progressé dans le monde. Le nombre croissant de pays qui se sont dotés d'une législation adaptée en matière d'efficacité énergétique – dix pays sont venus s'ajouter à la liste depuis 2013 –, traduit un renforcement et la consolidation de l'engagement institutionnel dans ce domaine. »*

Le rapport stipule les recommandations suivantes pour concrétiser les avancées nécessaires :

- **Le prix de l'énergie doit refléter précisément le coût réel de l'approvisionnement.** Les pays doivent fixer un calendrier pour une réforme graduelle du coût de l'énergie
- **Les consommateurs doivent être mieux informés.** Il est nécessaire de simplifier les messages portant sur l'efficacité énergétique pour atteindre la majorité des consommateurs
- **Les nouvelles technologies, avec notamment les compteurs intelligents et la facturation associée,** offrent des avantages attractifs et leur mise en œuvre doit être soutenue par des politiques adéquates
- **Des outils de financement innovants doivent être largement introduits** pour alléger les budgets publics, à l'aide d'incitations financières et fiscales
- **Les réglementations doivent être périodiquement revues** et renforcées si nécessaire, l'étiquetage et les standards MEPS (Minimum Energy Performance Standards) doivent être révisés régulièrement et actualisés
- **Un suivi des progrès réalisés et de l'impact des mesures** est nécessaire pour s'assurer de la viabilité réelle des politiques en matière d'efficacité énergétique
- **Le développement des normes internationales ou multi-nationales** peut aider à soutenir la coopération internationale et régionale, outre les tests régionaux et

l'harmonisation des standards et modalités de test des équipements. Des moyens internationaux doivent être utilisés pour échanger les expériences, permettre une analyse comparative des politiques et l'identification des bonnes pratiques

- **Un étiquetage énergétique permet de guider les consommateurs** vers des équipements plus efficaces en énergie et incite les fabricants à fournir des produits adaptés. Cet étiquetage n'est toutefois pas suffisant en soi pour transformer les marchés. Il doit être complété par des MEPS (Minimum Energy Performance Standards) permettant de supprimer les équipements inefficaces et de mettre en œuvre les bonnes pratiques. Les MEPS fixent les critères de performance minimum auxquels les nouveaux systèmes ou bâtiments doivent se conformer.
- **Les signaux en matière de prix sont des éléments clés mais ne sauraient être suffisants pour améliorer l'efficacité.** Des politiques claires et ciblées sont nécessaires pour renforcer le rôle du prix de l'énergie sur les économies de marché, et soutenir un plus large déploiement des équipements et services efficaces en énergie qui doivent influencer le choix des consommateurs vers les solutions les plus efficaces et offrant le meilleur rapport coût-efficacité.

#### **Contacts presse :**

Conseil Mondial de l'Énergie/ World Energy Council : Tel: (+44) 20 3214 061 - Lucy Chakaodza  
[chakaodza@worldenergy.org](mailto:chakaodza@worldenergy.org)  
ADEME : Tel : (+33) 1 58 47 81 28 / e-mail : [ademepresse@havas.com](mailto:ademepresse@havas.com)

#### **A propos du Conseil Mondial de l'Énergie**

Créé en 1923, le Conseil Mondial de l'Énergie (CME) occupe le devant de la scène du débat énergétique depuis près d'un siècle. Notre réseau compte plus de 90 comités nationaux et représente plus de 3 000 organisations membres dont des gouvernements, des chefs d'entreprise et des institutions spécialisées. Notre mission est de promouvoir un approvisionnement durable et l'utilisation de l'énergie pour le bénéfice de tous. Le Congrès Mondial de l'Énergie est le principal rassemblement dans le monde en matière d'énergie. Plus d'informations sur [www.worldenergy.org](http://www.worldenergy.org); @WECouncil

#### **L'ADEME en bref**

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. Plus d'informations sur [www.ademe.fr](http://www.ademe.fr) et retrouvez-nous sur Twitter : [@ademe](https://twitter.com/ademe)